



DECLARATION UE DE CONFORMITE

Référence des articles

AVE-MX1930-DIF / AVE-MX2730-DIF / AVE-MX3430-DIF / AVE-MX2530-O / AVE-MX3530-O
AVE-MX4930-O / AVE-BX1030-DIF / AVE-BX1430-DIF

Type de produit

Luminaire Extérieur / Sur Mât ou Borne

Équipement module LED / 10W / 14W / 19W / 25W / 27W / 34W / 35W / 49W

Désignation

AVENIDA

La société IDELUM représentée par Gaëlle de Candolle et Frédéric Degroote, co-Dirigeants, certifie que les luminaires référencés ci-dessus sont fabriqués en conformité avec les dispositions du Conseil des Communautés Européennes incluant les derniers amendements, ainsi qu'aux Décrets transposant cette Directive dans le droit Français.

Directive 2014/35/EU - Directive basse tension

Directive 2014/30/EU - Directive compatibilité électromagnétique

Directive 2011/65/EU - Directive RoHS

Et sont conformes aux normes suivantes :

EN 60598-1:2015

EN 60598-2-1:1989

EN 61000-3-2:2014

EN 61000-3-3:2013

EN 62471:2008

EN 61547:2009

EN 55015:2013

Neyron 01/04/2025

Frédéric DEGROOTE
co-Dirigeant / co-Owner